

HAMIDOU MHOMA, TRÉSORIER DE LA NOUVELLE ORGANISATION PATRONALE DES COMORES

«Le danger serait de croire que l'Etat peut se substituer au privé»

«La force de l'économie du pays viendra du secteur privé. L'État doit continuer la politique de désengagement auprès des entreprises publiques et non en créer d'autres. Il permettrait ainsi à des entreprises privées d'émerger. Je fais le voeu que demain l'État comorien puisse s'enorgueillir de citer des entreprises privées comme étant des fiertés nationales. Et à ça on y arrivera lorsque les conditions seront réunies, que l'État apporte son soutien et qu'on ait accès aux financements».

[Lire pages II et IV](#)



Le Chiffre du Jour

2/3

L'apport des entreprises privées dans la création de richesses en Afrique est sans conteste. Le secteur privé constitue la source de deux tiers de l'investissement et de trois-quarts du rendement économique sur le continent. Les entreprises, dans les secteurs formel et informel, emploient 90 pour cent de la main-d'œuvre. C'est parmi les points évoqués lors de la deuxième journée de la première édition de la plateforme économique africaine, tenue ce mois de mars à l'île Maurice.

Au coeur de l'entreprise

Mouigni Ahamada Ali, porteur du projet «Agence Diaspora Découverte»

Le financement participatif, également appelé crowdfunding, est un outil numérique qui permet de financer des projets innovants, créatifs ou solidaires en faisant appel aux contributions des internautes. Le financement participatif est un levier qui permet au grand public de soutenir financièrement et collectivement une idée ou un projet qui le séduit. De nombreux projets ont été financés par le financement participatif dans bien des domaines aussi bien artistiques, humanitaires que politiques.

[Lire page III](#)



Le lac Hatsonga à Ngazija

Interview

HAMIDOU MHOMA, TRÉSORIER DE LA NOUVELLE ORGANISATION PATRONALE DES COMORES : «Aujourd'hui, le nœud du problème demeure l'accès aux financements»

«Si le pays veut s'engager dans la voie de l'émergence, il aura besoin d'investir dans le tissu productif. Les importations ne peuvent tirer l'économie du pays vers le haut. Et quand on parle de «productif» on travaille dans le long terme. J'espère donc que l'idée de créer une banque d'investissement se concrétisera.»

«Il est vrai que les taxes douanières n'ont pas changé et que ce qui a été remis en cause ce sont certaines facilitations qui sont discrétionnaires et au gré de l'autorité douanière. Ils sont donc en droit de les accepter ou non. Il faut savoir, toutefois, que dans toutes les douanes du monde, il y a cette notion de crédit en douane.»

W'E. : Le gouvernement vient de créer la Société nationale d'investissement qui aura, entre autres missions, à soutenir l'action d'entreprises déjà existantes ou à en créer et de jouer le rôle promoteur ou complémentaire là où les sociétés privées seraient défaillantes.

L'idée est louable. Il y a là des bonnes intentions affichées dans la création de la Snic. Je pense, cependant, qu'on aurait mieux gagné en efficacité si on avait plutôt créé une banque d'investissement qui permettrait au secteur privé, aujourd'hui jugé défaillant, d'avoir accès plus facilement à des financements. En effet, la raison de cette «défaillance» n'est autre que le sous-financement. On dit que nos banques sont en surliquidité, que les encours des crédits ne cessent de croître chaque année, mais on ne voit pas réellement l'investissement qui a été fait par rapport à cela du fait, tout simplement, que les banques n'accordent des crédits que de fonctionnement même s'il est vrai que les entreprises ont besoin d'argent pour fonctionner. Aucune banque n'accorde des crédits d'investissement.



D'ailleurs si le pays s'engage dans la voie de l'émergence, il aura besoin d'investir dans le tissu productif. Les importations ne peuvent tirer l'économie du pays vers le haut. Et quand on parle

de «productif» on travaille dans le long terme. J'espère donc que l'idée de créer une banque d'investissement n'est pas oubliée.

W'E. : C'est donc une erreur de créer uniquement une société d'investissement?

Parce que le danger c'est de croire que si l'État se substitue au privé on peut avoir de meilleurs résultats. Ce serait une erreur tout simplement parce que la force de l'économie du pays viendra du secteur privé et qu'il faut donc le soutenir. L'État doit continuer sa politique de désengagement auprès des entreprises publiques et, donc, permettre à des entreprises privées d'émerger. Je fais le vœu que demain l'État comorien pourrait s'enorgueillir de citer des entreprises privées comme étant des fiertés nationales. Et à ça on y arrivera lorsque les conditions seront réunies, que l'État apportera son soutien et qu'on ait accès aux financements car le nœud du problème aujourd'hui c'est l'accès aux financements.

Suite page IV

International

G20 Finances: Les recettes pour stimuler les investissements privés en Afrique

Une initiative saluée à l'unanimité par les pays du G20 qui ont exprimé leur volonté de participer activement à son succès et à coopérer avec les pays partenaires intéressés ainsi que les organisations financières internationales, notamment la Banque africaine de développement (Bad), la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Parmi les pays bénéficiaires de cette initiative, on compte la Côte d'Ivoire, le Maroc, le Rwanda, le Sénégal et la Tunisie.

Réunis les 17 et 18 mars à Baden-Baden en Allemagne pour le G20 Finances, les ministres et banquiers centraux se sont fixés comme priorité de stimuler les investissements en Afrique. Berlin a fait du partenariat avec le continent africain une priorité de sa présidence du G20 en 2017. A cet effet, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et le Fonds monétaire interna-

tional ont élaboré une liste de mesures et instruments.

Il sera proposé aux pays africains une «plateforme visible» leur permettant de convaincre les opérateurs privés de l'amélioration des conditions et des possibilités d'investissement dans leurs pays.

Cinq pays – la Côte d'Ivoire, le Maroc, le Rwanda, le Sénégal et la Tunisie – ont déjà fait part de leur intérêt à prendre part au projet «Compact with Africa» (cf. notre édition N°4983 du vendredi 17 mars 2017). Prenant part à la réunion en Allemagne, Mohammed Boussaid, le ministre de l'Economie et des Finances, a présenté les grandes lignes de réformes à inclure dans le compact d'investissement du Maroc. Elles visent à relever le niveau de la croissance potentielle et à améliorer son caractère inclusif et créateur d'emplois. Ce qui permettra au Maroc de se hisser au rang des pays émergents, selon un communiqué du ministère.

Le projet «Compact with Africa» doit être approfondi les 12 et 13 juin lors d'une conférence africaine du G20 à Berlin, quelques semaines avant

le sommet des chefs d'Etat à Hambourg en juillet. Pour permettre d'accroître les investissements, la Banque mondiale vient d'annoncer un financement de près de 57 milliards de dollars en faveur des pays d'Afrique subsaharienne, au cours des trois prochaines années. Il soutiendra notamment des projets dédiés à la santé, l'éducation, le développement des infrastructures, l'adduction d'eau et l'accès à l'énergie...

Ce financement proviendra essentiellement de l'Association internationale de développement (Ia), son fonds pour les pays les plus pauvres débloquera 45 milliards de dollars. La Société financière internationale (Ifc), filiale de la Banque mondiale dédiée au secteur privé, devrait apporter 8 milliards de dollars d'investissements privés. Enfin, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Bird) devrait compléter ce financement avec 4 milliards de dollars de prêts non concessionnels.

Source : L'Economiste.com et LesAfriques

Au coeur de l'entreprise

«Agence Diaspora Découverte» A la recherche de financements !

Une importante population comorienne réside à l'étranger et pour la plupart, ses membres ne connaissent pas leurs pays. En 2010, le ministère comorien du tourisme a enregistré un total de près de huit mille arrivées pour le motif de visite familiale constituées de Comoriens venants, principalement, de France mais aussi d'Afrique et d'autres régions du monde. Cela suffit pour attirer une attention particulière sur ces touristes qui ne demandent qu'à être guidés vers la découverte de leurs pays d'origine.

Il fait partie de ces centaines de jeunes qui ont répondu à l'appel à projets, d'ailleurs prolongé jusqu'au 31 mai prochain, lancé par la plateforme «Finance Ensemble», site de financement participatif de l'Organisation internationale de la francophonie (Oif) qui s'adresse à tous ceux qui veulent trouver des financements alternatifs. «*Ma campagne de levée de fond doit cibler prioritairement les entrepreneurs de la place, la diaspora comorienne de partout dans le monde surtout en France, les associations et tout homme d'affaire qui utilise les cartes de paiement en ligne. Car c'est ça le souci, la majorité des Comoriens de la place, n'utilise pas les cartes de paiement en ligne or pour contribuer, elles sont nécessaires*», nous a expliqué Mouigni Ahamada Ali. Le jeune entrepreneur lance donc un vibrant appel à tous les Comoriens de contribuer à la réussite de son projet à partir de 5 euros ou plus.

Le projet consiste à créer une Agence Diaspora Découverte, ou A2D, qui aura pour mission d'organiser des circuits randonnées pédestres, sorties pédagogiques, excursions à thème visant à faire découvrir les Comores à ces personnes de la diaspora qui connaissent très peu de chose de leurs pays d'origine, les touristes internationaux désirant visiter le pays, les scolaires, les étudiants et les chercheurs en quête de connaissance sur les îles Comores. L'agence offrira des prestations en rapport avec la conservation et la valorisation du patrimoine naturel, culturel et historique dont des excursions pour la découverte.

A la redécouverte des origines!

Regroupant à la fois des paysages fabuleux, un patrimoine naturel et culturel très riche et divers et une population accueillante et chaleureuse, l'archipel des Comores constitue une destination éco-touristique très intéressante. Des sites naturels remarquables, des traditions et cultures attrayantes, un peuple accueillant dont l'hospitalité et la générosité sont légendaire caractérise les Comores appelé aussi «Les îles de la lune». Cependant, les arrivées touristiques aux Comores révèlent des visites régulières de type tourisme très peu considéré. Il s'agit de Comoriens résidant

à l'étranger et communément appelé «Je-viens» et qui rendent visite au moins une fois par an à la mère patrie.

Une importante population comorienne réside à l'étranger et la plupart ne connaissent pas leur pays. En 2010, le ministère comorien du tourisme a enregistré un total de près de huit mille arrivées pour le motif de visite familiale constituées de Comoriens venants, principalement, de France mais aussi d'Afrique et d'autres régions du monde.



Cela suffit pour attirer une attention particulière sur ces touristes qui ne demandent qu'à être guidés vers la découverte de leurs pays d'origine.

Face aux nombreux atouts éco-touristiques de l'archipel et au phénomène de curiosité du retour au pays natal des Comoriens de l'étranger, le projet de création d'une agence diaspora découverte a vu le jour. Il s'agit de faire la promotion de l'éco-tourisme donc du tourisme durable dans le pays. L'objectif de cette **collecte** est, bien sûr, de permettre, entre autres, de financer la conception et la mise en ligne d'un site internet de l'entreprise. Et à financer la conception et la production d'un guide touristique et des supports de marketing et communication. Mais aussi à financer quelques achats de support de randonnée tels que des tentes et autres. Et si nous dépassons cet objectif financier? «*L'agence diaspora découverte s'engage à réaliser de petites actions faisables dans le domaine de la mobilisation communautaire dans la promotion du tourisme durable*», assure Mouigni Ahamada Ali.

Whos'who

Randonneur et passionné de la nature. Mouigni Ahamada Ali a commencé à s'intéresser à la nature/découverte alors qu'il était étudiant et participait à des randonnées de groupe à l'Université. «*Après des formations en gestion des déchets et préservation de l'environnement, je voulais développer un projet qui met en relation la découverte du patrimoine et la préservation de l'environnement donc l'écotourisme local qui est considéré malheureusement comme une activité marginale aux Comores*», dit-il. C'est alors qu'il passe des concours de meilleur porteur de projet. Il gagna le concours national «Ambition Jeune» en 2015 entant que meilleur porteur de projet. Egalement lauréat du même projet «Agence diaspora découverte» du concours «Innov'Ecolo»/OIF pour les quarante finalistes au niveau mondial sur 1089 projets présentés. Le jeune porteur de projet peut s'appuyer de son expérience acquise après plusieurs voyages de formation en Ethiopie, au Niger, Gabon, Madagascar et Tanzanie. Mais aussi de ces années d'expérience en volontariat dans les milieux associatifs Comoriens. Il est vice-président de la Jeune chambre internationale-OLM de Moroni et aussi secrétaire général de Synergie Jeunes, plateforme des jeunes entrepreneurs et porteur de projets des îles de l'océan Indien. Il est chargé de communication du Réseau Jeunes leaders pour la paix.

Watwan' Eco*, - Bp 984 - Magudjuu, Moroni - Union des Comores - Tl : 773.44.48. **Directeur de la publication:** Ahmed Ali Amir - **Rédacteur en chef général:** Mohamed Inoussa - **Rédacteur en chef adjoint :** Kamardine Soulé - **Secrétariat de rédaction et réalisation :** Hassane Mondjié (Madjuwani hasani). Photographes: Ibrahim Youssouf, Chaarane Mohamed. **Correction sur épreuve :** Ahmed Ali Amir. A participé à la rédaction de cette édition : Kamardine Soulé (Ks)

*Watwan' Eco est un supplément hebdomadaire du quotidien Al-watwan

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, cette édition de Watwan' Magazine vous sera livrée dans un format plus réduit que son format habituel. Al-watwan presse édition espère que votre magazine retrouve rapidement le format auquel vous êtes habitués et vous prie d'accepter toutes ses excuses.

“Watwan' Eco” est un supplément hebdomadaire du quotidien Al-watwan. Ne peut être vendu séparément

Interview

HAMIDOU MHOMA : «Aujourd'hui, le noeud du problème demeure...»

W'E. : Un nouveau code des douanes est en vigueur depuis quelques mois. On dit que les opérateurs seraient frileux quant il s'agit d'appliquer de nouvelles règles...

Il ne s'agit pas de frilosité liée au nouveau code mais plutôt d'un recul par rapport aux négociations que les gens avaient l'habitude de mener avec les autorités douanières. Par le passé si un opérateur se retrouvait avec vingt containers et n'avait pas les moyens de les dédouaner en un seul coup, il pouvait négocier et obtenir certaines facilités de paiement. Désormais, cette possibilité a été écartée pour des raisons louables, de «rigueur», etc. Du coup le chef d'entreprise qui ne peut se permettre de faire venir vingt containers avance en fonction de ses moyens.

Il y a eu une réunion entre la douane et les opérateurs pour aplanir les difficultés et voir comment la nouvelle direction pourrait accompagner les opérateurs sans que ceux-ci se sentent lésés par telle procédure ou telle autre.

On le répète assez, les taxes douanières n'ont pas changé et c'est le même tarif douanier qui est utilisé. Ce qui a été remis en cause ce sont certaines facilitations qui sont discrétionnaires et au gré de l'autorité douanière. Ils sont donc en droit de les accepter ou non. Il faut savoir, toutefois, que dans toutes les douanes du monde, il y a cette notion de crédit en douane.

W'E. : Le secteur privé n'arriverait pas à absorber les marchés financés par le bailleur de fonds extérieurs. Faute de moyens organisationnels et du coup beaucoup de marchés sont attribués à des sociétés étrangères. Cela



tient-il comme explication?

Il arrive souvent que l'entreprise locale manque d'équipement nouvel ou suffisamment innovant. Mais cela est liée à l'absence de commande publique dédiée à ces entreprises. Une entreprise ne peut pas moderniser son fonctionnement si elle n'a pas les moyens de le faire. Si la commande publique est destinée en priorité aux entreprises nationales, rien n'empêche à ces entreprises de demander un financement auprès des banques locales pour le renouvellement du matériel. Je ne vois pas pourquoi avec un marché de 2 milliards une entreprise ne peut avoir 500 millions auprès d'une banque pour renouveler son matériel. Si on continue à raisonner de cette façon, aucune entreprise nationale ne sortira du lot. Cela dit le secteur privé partage l'idée de travailler avec des sociétés reconnues internationalement ce qui, d'ailleurs, favoriserait un transfert des technologies et des compétences.

W'E. : Vous pensez qu'il y a, à ce sujet, deux poids et deux mesures?

Ce que je sais c'est qu'on ne comprend pas le fait, pourtant courant, que lorsqu'une société étrangère obtient un marché public elle est payée toute suite sans aucun problème et quand il s'agit d'une entreprise nationale, elle ait tant de mal à se faire payer. Les marchés sûrs sont, trop souvent, accordés à des entreprises étrangères qui ramassent toute suite l'argent et les entreprises nationales héritent, elles, de marché flottant. La dette intérieure pèse sur un certain nombre de nos entreprises et l'État doit pouvoir trouver une solution à cela. Je serais d'avis que les entreprises étrangères aient une obligation de travailler avec les entreprises locales. D'ailleurs, la plupart du temps ces entreprises sont exonérées d'impôts, tout l'argent part à l'extérieur et l'État ne perçoit rien.

(A propos de marchés et de défaillances matérielles)

«Il arrive souvent que l'entreprise locale manque d'équipement nouvel ou suffisamment innovant. Mais cela est liée à l'absence de commande publique dédiée à ces entreprises. Une entreprise ne peut pas moderniser son fonctionnement si elle n'a pas les moyens de le faire. Si la commande publique est destinée en priorité aux entreprises nationales, rien n'empêche à ces entreprises de demander un financement auprès des banques locales pour le renouvellement du matériel. Je ne vois pas pourquoi avec un marché de 2 milliards une entreprise ne peut avoir 500 millions auprès d'une banque pour renouveler son matériel».

W'E. : L'autre goulot d'étranglement serait la dette auprès des banques. Selon la Bcc, dix mauvais débiteurs représentent à eux seuls un encours en souffrance de 11 milliards de francs, soit 50 pour cent de l'encours des vingt plus gros clients du système bancaire, les entreprises. Comment sortir de ce cercle infernal d'endettements des opérateurs?

Cela prouve que ce que j'ai dit auparavant. La majeure partie des entreprises sont surendettées. Vous avancez un encours de onze milliards que moi je qualifie de toxique et qui pollue le système d'octroi de crédits. Il y a des banques qui n'ont octroyé aucun crédit ces six derniers mois. Elles ont suffisamment donné sans qu'il y ait de retour.

Nous partageons les difficultés quelles rencontrent dans l'exercice de leurs activités. Néanmoins nous considérons que la responsabilité est partagée dans le sens où même en l'absence de centrale de risques, à l'époque, on pouvait savoir ce qui se passe dans les autres banques sans trop de difficultés. Maintenant, il y a eu, à un moment donné, une course aux crédits qui s'est retournée contre les banques et les emprunteurs.

Selon moi, en tant que privé et responsable d'une organisation patronale, l'idéal aurait été de trouver une solution médiane qui consisterait à sauver les banques mais aussi les entreprises. Aujourd'hui, faire disparaître les dix opérateurs concernés par cet encours pourrait constituer un coup dur pour l'économie du pays.

Propos recueillis par
Kamardine Soulé

Question :

«Deux poids et deux mesures?»

Réponse :

«Ce que je sais, c'est qu'on ne comprend pas le fait, pourtant courant, que lorsqu'une société étrangère obtient un marché public elle est payée toute suite sans aucun problème et quand il s'agit d'une entreprise nationale, elle ait tant de mal. J'ai l'impression que les marchés sûrs sont, trop souvent, accordés à des entreprises étrangères qui ramassent toute suite l'argent et que les entreprises nationales héritent, elles, des marchés flottants. La dette intérieure pèse sur un certain nombre de nos entreprises et l'État doit pouvoir trouver une solution à cela».